

J'aimerais aussi à reconnaître les services rendus à notre gouvernement, à l'époque de cette crise, ainsi qu'on l'appelle, par le Dominions Office à Londres et sir Francis Floud, le Haut Commissaire du Royaume-Uni à Ottawa et par son personnel. La plupart des communications du premier ministre de la Grande-Bretagne transmises à notre gouvernement passèrent par le Dominions Office, et presque toutes les communications des autres gouvernements des dominions autonomes furent transmises par le même moyen. Toutes nous parvinrent par le bureau du Haut Commissaire du Royaume-Uni à Ottawa. Durant la période entière à laquelle se rapporte la correspondance échangée, le personnel du Haut Commissaire a été occupé jour et nuit, et on ne saurait imaginer un travail exécuté avec plus de compétence et de célérité que ne l'a été, dans le moindre détail, le travail accompli par le Dominions Office à Londres et le Haut Commissaire et ses collaborateurs à Ottawa.

Je reviens maintenant à l'Adresse. Permettez-moi d'exprimer immédiatement mes très chaleureuses félicitations, ainsi que l'a déjà fait le très honorable chef de l'opposition (M. Bennett) aux honorables membres qui ont proposé et appuyé l'Adresse. Ce n'étaient pas les débuts de l'honorable député d'Essex-Ouest (M. McLarty) à la Chambre; nous l'avions déjà entendu porter la parole au Parlement. Ceux d'entre nous qui avaient eu l'avantage d'être de ses auditeurs attendaient de lui, cet après-midi, un discours de haute valeur, tant pour le débit que pour la composition. A cet égard, loin d'être déçus, puis-je dire, nous avons été ravis. Il y a une couple de jours, j'ai exprimé à l'honorable représentant de Gloucester (M. Veniot) et à la députation la perte que la mort de son père représente pour la Chambre. Après avoir écouté l'honorable député de Gloucester, cet après-midi, nous devons tous le féliciter, je pense, du talent qu'il apporte à la Chambre au point de vue oratoire et autrement.

Dans ses commentaires sur le discours du trône, cet après-midi, le très honorable chef de l'opposition a cherché à expliquer la reprise économique si remarquable, même à ses yeux, et il l'attribue dans une large mesure au fait que le Gouvernement suit la voie de ses prédécesseurs. C'est l'affirmation la plus étonnante que j'aie jamais entendue, même de la part de mon très honorable ami. Le Gouvernement suit la voie de ses prédécesseurs? Quelle était la voie suivie par ses prédécesseurs, par exemple, au sujet du tarif douanier? Mon très honorable ami supposait que plus on haussait le tarif douanier, plus il en résultait une expansion du commerce. Il s'imaginait que les embargos facilitent la bonne en-

tente entre les pays et les échanges internationaux. Du moins, c'est la conclusion que je tire de ses actes.

Quand le présent Gouvernement est arrivé au pouvoir, loin de continuer la politique de mon très honorable ami, il s'est mis à en prendre le contre-pied aussi vite que possible. Lorsque, en prenant en mains l'administration, nous nous sommes trouvés en face d'une cessation de commerce avec le Japon par suite d'une lutte industrielle et commerciale que mon très honorable ami avait entreprise, nous avons vite pu en arriver à une entente qui mit fin à la situation existant entre le Japon et le Canada et produisit un accroissement rapide et extrêmement appréciable du commerce; elle a procuré beaucoup d'avantages à des milliers de chômeurs de la Colombie-Britannique et donné de l'emploi dans d'autres parties du Canada également. Puis, en ce qui concerne la Russie, au lieu de poursuivre la politique de mon très honorable ami et d'interdire le commerce avec les autres pays, nous avons réussi à lever l'embargo décrété contre la Russie et un arrangement fut conclu en vue de développer les relations amicales entre le Canada et tous les autres pays du monde, y compris la Russie, car c'était le seul pays contre lequel nous eussions établi une mesure de cette sorte.

Et avons-nous persévéré dans la ligne de conduite de mon très honorable ami relativement à la réciprocité? Durant trois ans il nous a répété que la réciprocité avec les Etats-Unis était une bonne chose, qu'elle devrait être réalisée et qu'elle le serait, mais elle n'a jamais vu le jour sous son administration. Elle ne l'aurait pas encore vu si mon très honorable ami avait été maintenu au pouvoir. Nous avons immédiatement étudié la question d'effectuer avec les Etats-Unis un accord de réciprocité commerciale, et nous avons fait naître un commerce qui a grandement contribué au bénéfice mutuel des Etats-Unis et du Canada. Je dirai en passant un mot de l'effet produit par cet accord sur une seule classe du commerce. Prenons les articles du tarif américain qui ont été l'objet d'un abaissement du droit sous le régime de l'accord canado-américain; au cours des onze premiers mois de 1935 les exportations canadiennes aux Etats-Unis se chiffraient à \$32,698,966. Elles atteignaient l'an dernier, pour la période correspondante, \$53,086,653, soit une augmentation de 62.3 p. 100. Cela ne s'applique qu'aux denrées entrées aux Etats-Unis à un droit inférieur, par suite de l'accord.

Et quelle est la situation à propos du blé? Mon très honorable ami, au sujet de cette denrée, avait une politique qui consistait à la

[Le très hon. Mackenzie King.]